

LR et RN veulent criminaliser les propos anti-républicains... parce qu'ils ont peur de l'islam

écrit par Gilles La Carbona | 9 juillet 2025



Les LR et les RN veulent faire passer une loi qui sanctionnerait les propos anti-républicains. Avant de

tenter de comprendre les motivations, il faut déjà analyser le fond de ce texte. La première chose qui frappe l'esprit, c'est que la définition même du sacrilège n'est pas définie. Ce sera donc l'arbitraire, le vecteur qui conduira à qualifier les dires d'un individu comme contraire à la République.

Cette loi fleure bon le totalitarisme ! Ah, nous les entendons d'ici les défenseurs de ce projet de loi, comment peut-on juger totalitaire un texte qui vise à protéger la République ? Justement parce qu'on ne peut pas garantir une liberté en faisant de l'objet à défendre un sanctuaire, sauf à verser dans le mystique et à transformer la république en une nouvelle théocratie où Dieu serait remplacé par les députés, les juges et le pouvoir en général. La république n'est qu'un régime parmi d'autres, on ne peut pas le sacraliser à ce point, aller jusqu'à prétendre qu'il détient un universalisme qui ne saurait être remis en question sur des fondements purement subjectifs, plus proches d'une idéologie théologique du pouvoir qu'animés par un souci de représentation démocratique.

Mais dans ce cas, poussons le raisonnement plus loin, si la république devient un sanctuaire inattaquable, il convient de cesser toutes relations avec les nations qui n'épousent pas notre conception du pouvoir. Ce serait dangereusement subversif de poursuivre le dialogue avec le Royaume-Uni, l'Espagne, les Pays-Bas, le Japon, etc. Qui sont des monarchies ! Mauvais exemple pour les citoyens français non ? Alors que nous, toujours prompts à décider que nos idées et nos pratiques sont les meilleures au monde et qu'elles doivent être diffusées partout, il faudrait alors déployer toute notre énergie pour tenter de les convertir. Cela rappelle l'épopée révolutionnaire et Brissot qui déclara la guerre à toute l'Europe pour imposer sa conception du gouvernement avec

comme justification que l'ennemi était l'autre et que sa présence menaçait la survie du nouveau régime. Avec une telle loi les deux branches royalistes françaises qui se disputent la légitimité du futur trône de France vont voir leur querelle tourner court, en taule les deux et leurs affidés ! Après tout, que des royalistes s'affrontent et espèrent qu'un jour ils retrouveront le sommet de l'Etat, est-ce si dangereux que cela ? La France a été gouvernée par des rois pendant 1500 ans et on ne peut pas affirmer que le bilan soit aussi négatif que cela. **Que la royauté ne séduise plus est une chose, mais l'interdire au motif que la république est devenue de droit divin, ne peut marquer que l'effondrement d'un système de pensée, et de valeurs.** Que dire de la reconnaissance du Pape comme souverain du Vatican ? Prétendre défendre la République d'une menace qui n'est ouvertement pas nommée est une faute. **Assurer que notre régime est la garantie pour la démocratie est une hérésie, la Chine est une république, est-elle pour autant une démocratie ? Non !**

Si demain critiquer la République est illégal, quid de sa constitution ? Il deviendra par extension impossible d'en dire du mal et de vouloir la réformer voire en changer puisqu'elle est le texte de référence de la dite république. Le paradoxe est saisissant, la Vème république deviendrait la dernière, comme une nouvelle bible qu'il serait blasphématoire de critiquer. Le législateur dans sa grande mansuétude a prévu de la prison pas encore de lapidation en place publique, remercions-le pour cela.

Ce texte est une faute, on se trompe encore une fois de cible et on nous ment. Le pire c'est que cette fois ce sont les LR et le RN qui en sont à l'origine. Sans s'aviser de le nommer, c'est bien la montée de l'islamisme radical et sa conception du pouvoir que

cette loi vise. Eux qui critiquent en permanence la laïcité. Mais avec une pudeur qui sent la peur, ces députés évitent de le confirmer. Il ne faut pas déplaire à cet ennemi que l'on n'ose même pas désigner clairement.

Ce n'est pas avec ce type de loi qu'ils empêcheront la remise en question de la république par ce courant de pensée. Mais une fois de plus, il est plus aisé d'agir ainsi que d'affronter le cœur du problème. Cette loi est scélérate et ne protège rien. La République n'est pas un régime éternel, elle ne se préserve bien que seule, par l'action bénéfique qu'elle apporte à son peuple, mais certainement pas en tendant des barbelés tout autour et en emprisonnant ceux qui auraient l'outrecuidance de prétendre que ce n'est peut être pas le régime le plus approprié pour diriger notre pays.

Si au RPF nous défendons la République, nous sommes contre la mise en accusation de ceux qui ne pensent pas comme nous. Si l'islam est un danger c'est lui qu'il faut combattre ouvertement. Non tous les autres qui se posent simplement la question de savoir quel serait le régime le plus opportun pour notre pays, et entre nous, ils ne sont pas si nombreux que cela. La meilleure défense reste le débat, l'argument, certainement pas la geôle et le silence, mais visiblement c'est ce que préfèrent les LR et le RN, plutôt que de nommer clairement l'ennemi et qui ne prennent pas la pleine mesure des textes qu'ils produisent. La classe politique manque de recul, d'analyse de fond, et révèle, si on en doutait, sa médiocrité permanente et son absence de vision à long terme. Elle se montre incapable de cerner correctement les problèmes ni d'en identifier les effets pervers qui pourraient naître d'une loi votée à la va vite, simplement pour donner l'illusion que l'on s'occupe des choses.

Blog du RPF

Rassemblement du Peuple Français

Par **Gilles La-Carbona** : secrétaire national du RPF au
suivi de la vie parlementaire

8 juillet 2025